

exposée un mois à la dévotion et à la libéralité des fidèles Pèlerins qui y accoururent et l'enrichirent de leurs offrandes.

Le *saint Suaire* rentra à Toulouse le jour de saint André, 30 Novembre de la même année. Le clergé et les habitants sortirent de la ville pour le recevoir, et il eut un concours prodigieux. Ce concours se produisit aussi dans les bourgs et les villages où il passait, Dieu opérant partout un *très-grand nombre de miracles en son honneur* (1).

En perdant le *saint Suaire*, Cadouin avait perdu sa splendeur : l'abbaye était tombée dans une grande détresse et une extrême pauvreté. Quand l'Aquitaine fut délivrée de l'occupation étrangère, les Religieux songèrent à reprendre possession de leur précieuse *Relique*.

L'abbé de Cadouin, Jacques de Linis, résidant à Toulouse, était arrivé à une grande vieillesse ; il résigna son titre en faveur de Dom Pierre de Gaing, de la maison de Linars, en Limousin. Celui-ci n'avait pas encore prêté le serment dont nous avons parlé ; et après une longue suite de démarches et de négociations habiles, il réussit à faire rentrer d'une manière définitive la *sainte Relique*, à Cadouin son antique Sanctuaire.

---

(1) A cette occasion le Père Dupuy, Récollet, dans son précieux ouvrage intitulé : *Estat de l'église du Périgord*, dit : " Le nombre sans nombre des grands et authentiques miracles que Dieu voulut opérer dans tout ce pays Tolosain, lorsque ce gage leur fut rendu, sont incroyables. J'ai vu les fragments de leur vérification et m'estonne grandement qu'ea ce siècle nostre ferveur soit tant atténuée, puisque nous avons maintenant en nostre puissance ce que les roys, les princes et les villes ont d'autres fois si esperduement désiré. " P. Dupuy. Tom. II. page 128.